

ÉDITORIAL

Chères Langonnaises, chers Langonnais,

e serait avec plaisir que nous puissions accueillir l'arrivée du printemps avec la fougue de la chanson de Jacques Brel. Ce n'est pas complètement le cas à cause, à nouveau, des évènements malheureux de ces derniers mois et des difficultés économiques d'une partie de la population. Nous sommes fiers des solidarités affichées à tous les niveaux par chacun de vous.

La municipalité a voté à l'unanimité (moins une voix) l'ensemble des budgets préparés et présentés par M. Chourbagi ; ils montrent le sérieux de la gestion municipale, les efforts réalisés pour éviter de faire peser sur la population les baisses de dotations de l'État et la qualité des investissements qui seront réalisés dans les mois à venir.

Nous nous sommes engagés à permettre des changements importants ; ils commencent à se manifester et s'amplifieront durant tout le mandat.

Notre volonté est également de vous écouter à travers des réunions d'information, de discussions comme le grand conseil, les conseils de quartiers et le très grand nombre de rendezvous directs avec les élus en charge des actions sociales, éducatives, culturelles, économiques ou autour de la sécurité publique... Nous tenons beaucoup à ces rapports directs même s'ils sont très chronophages.

N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions et remarques par courrier, par le nouveau site internet de la ville ou par téléphone auprès du secrétariat de proximité.



Bien cordialement,
Philippe Plagnol
Maire de Langon,
Président de la Communauté
de communes du Sud-Gronde.

BRÈVES

MAIRIE

DE NOUVEAUX HORAIRES D'ACCUEIL

Les horaires d'ouverture des services administratifs de la mairie ont changé le 1^{er} mars pour faciliter les démarches du public. La permanence du samedi matin a été remplacée par un nouveau créneau le jeudi de 17 h à 18 h et l'accueil en matinée, du lundi au vendredi, est prolongé jusqu'à 12 h 30. Après une période de test, ces nouveaux horaires seront validés s'ils donnent satisfaction.



La Mairie vous accueille du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h (18 h le jeudi et 16 h 30 le vendredi).

MOBILITÉ

VOITURE ELECTRIQUE Langon bientôt branchée!

Quatre bornes électriques - et donc huit prises - seront installées cette année dans le centre-ville pour recharger les batteries des véhicules électriques : deux allées Jean Jaurès à proximité de la mairie et deux Place Kennedy. C'est le Syndicat départemental d'énergie électrique de la Gironde (SDEEG) qui engagera ces travaux avec une participation de la Ville de Langon à hauteur de 10 000 euros.



ENVIRONNEMENT

Arrosage naturel sur les stades

Les sportifs ne verront pas la différence, mais les pelouses des stades de Comberlin et Octavin seront dorénavant arrosées avec de l'eau forée sur site à basse profondeur. 15 000 m³ d'eau potable seront ainsi économisés chaque année, ce qui représente aussi une gain d'environ 20 000 euros.



ENTREPRISES

UNE BORNE À EAU POUR LES ENTREPRISES

Les entreprises de travaux publics qui n'avaient jusqu'à présent souvent pas d'autre choix que de se brancher sur les bornes à incendie pour remplir leurs citernes avec les risques et le coût occasionné pour la collectivité, devront désormais utiliser la borne à eau Monéca installée devant le Centre technique et administratif municipal avenue Léon Jouhaux. Il leur faudra auparavant s'inscrire auprès du Service de l'eau qui leur délivrera une carte pré-payée et



rechargeable donnant accès à la borne 24 h sur 24 et 7 jours sur 7.

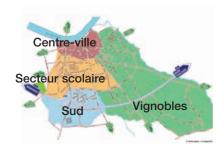
En savoir plus : 05 56 76 55 47 et eau@langon33.fr



PAROLES

la suite d'un appel à candidature lancé en début d'année, une trentaine de citoyens langonnais ont accepté de siéger dans les quatre conseils de quartier qui viennent d'être mis en place. Objectif : faciliter la concertation entre la Ville et ses habitants dans la construction des politiques municipales.

Paroles de citoyens engagés.



Des Citoyens-Relais dans les quartiers

Angèle Warin, commerçante quartier Centre-ville

« Dès que j'ai entendu parler des conseils de quartier, je me suis aussitôt proposée. Le centre-ville, c'est toute ma vie et celle de ma famille (la famille Labrousse NDLR) depuis plus d'un siècle. J'ai envie de participer à son évolution et à son rayonnement. De par mon activité de commerçante, j'ai aussi l'occasion de rencontrer énormément d'habitants et de visiteurs du quartier. Je peux donc faire remonter leurs avis, suggestions et questions. En travaillant ainsi en amont avec les élus et les services municipaux, nous pourrons déjà apporter des réponses sur la propreté ou les incivilités quand la réunion de quartier, ouverte à tous, se tiendra en juin prochain ».

Gilles Fur, retraité quartier des Vignobles

« Nous constituons le plus vaste quartier de Langon, le plus éloigné aussi et celui qui, dans le secteur HLM André Malraux, connaît un très fort brassage de population avec beaucoup de départs et d'arrivées. Il nous a semblé important que les habitants repèrent un référent auquel ils pourront s'adresser pour signaler tout problème ou dysfonctionnement. Etant retraité et donc plus disponible, j'ai accepté d'être celui-là et je me tiens à la disposition de tous ceux qui ont des messages à faire remonter. Par ailleurs, participer au Conseil de quartier me donne

l'occasion de réfléchir aux améliorations que nous pouvons apporter dans le quotidien des gens. Je pense en particulier à la nécessité d'améliorer les déplacements vers le centre-ville, notamment pour les personnes à mobilité réduite ou les parents avec poussette. A ce jour, seul le bus des personnes âgées offre une solution, mais elle ne concerne pas tout le monde ».

Jean-Pierre Mansencal, retraité quartier Sud

« Pompier en retraite depuis quelques mois, j'ai envie de m'investir dans la vie langonnaise, de contribuer au développement de ma ville. J'étais d'ailleurs candidat aux dernières élections municipales, mais je n'ai pas été élu. Participer au Conseil de mon quartier est une autre forme d'engagement. J'attends la 1ère réunion, le 8 avril, pour faire connaissance avec les autres référents. Nous verrons ensemble les sujets sur lesquels nous voulons travailler. Pour ma part, j'ai quelques idées qui concernent mon propre secteur du lotissement Peran : l'urbanisme, la sécurisation du ruisseau Brion, la sécurité des déplacements ».

Contactez-les

Vous souhaitez vous rapprocher de votre conseil de votre quartier ? Contactez le service Accueil-Proximité de la Mairie, tél. 05 56 76 55 41.

DOSSIER

BUDGET



BUDGET MUNICIPAL 2016

Des chiffres et des lettres

Le Conseil municipal a adopté, à la quasi unanimité, le 29 mars dernier le budget 2016 de la Ville de Langon. Ce vote est l'acte politique majeur de l'année car il traduit en actes les choix et les priorités défendus par le Maire et sa Majorité.

Petit abécédaire pour ne pas se noyer dans les chiffres.

B comme BUDGET

Les élus ont adopté non pas un, mais quatre budgets pour l'année 2016. Au budget municipal proprement dit (18.9 M d'euros) viennent en effet s'ajouter deux budgets annexes - celui de l'Eau (2.7 M d'euros dont 43.5 % d'investissements) et celui du Centre culturel des Carmes (590 000 euros) - ainsi que le budget du Centre communal d'action sociale (544 000 euros).

D comme DETTE

Celle de la Ville de Langon avoisinait les 7 M d'euros en début de mandat en 2014 et a déjà diminué de 15%. L'effort de désendettement se poursuit en 2016 puisque la Ville a prévu de

n'emprunter que 0.6 M d'euros pour son programme d'investissement tandis qu'elle remboursera 0.69 M d'euros sur le capital restant dû des emprunts précédents. L'endettement de la Ville reste très raisonnable.

comme FONCTIONNEMENT

La construction d'un budget municipal est avant tout question d'additions et de soustractions. Pour Langon, le fonctionnement et l'activité des services municipaux s'élèveront cette année à environ 12 M euros. La plupart de ces dépenses sont incompressibles : 35% pour les salaires et la formation de quelque 130 agents, 23.5% pour les charges à caractère général (assurances, eau, chauffage, carburant, fournitures, intérêts de la dette...) ou

13.6 % de participation diverses (fonctionnement du SDIS, du SISS, du Centre culturel des Carmes ou du CCAS). Mais une gestion serrée permet néanmoins de dégager 2.7 M d'euros (22%) pour l'autofinancement du programme d'investissement. C'est autant que la Ville n'aura pas besoin d'emprunter!

comme INVESTISSEMENTS

Tous budgets confondus, la Ville investira en 2016 plus de 6.5 M d'euros dans la modernisation de ses infrastructures et du cadre de vie des Langonnais. Un effort qui ne faiblit pas depuis plusieurs années malgré la baisse des dotations de l'Etat et qui profite pour une bonne part aux entreprises locales. A noter cette année 895 000 euros pour la construction d'une unité de déferrisation de l'eau potable et la rénovation des réservoirs, 600 000 euros pour la 1ère tranche de l'aménagement des quais, 268 000 euros pour la modernisation de l'éclairage public, 150 000 euros pour la mise en accessibilité des établissements municipaux aux personnes à mobilité réduite. Côté voirie, 153 000 euros permettront la poursuite de la modernisation de l'axe Gare / Couloumey et une 1ère tranche de rénovation de la rue Maubec.

S comme SUBVENTIONS

Les élus ont choisi de ne pas faire peser la rigueur budgétaire sur les associations qui participent activement à l'animation et au rayonnement de Langon. 338 000 euros de subventions financeront les projets et le fonctionnement d'une cinquantaine d'associations. C'est autant qu'en 2015.

comme TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

2016 verra la poursuite du fonctionnement des TAP (temps d'activités périscolaires) rendus obligatoires en 2014 et laissés pour une majeure partie à la charge des communes. Pour Langon, l'addition s'élève à 159 000 euros, dont 116 000 euros restant à la charge de la Mairie. Mais que ne ferait-on pas pour l'épanouissement des enfants!











L'analyse de Mohamed Chourbagi 1^{er} adjoint au Maire chargé des finances

« Nous avons dû faire face cette année à un nouveau tour de vis financier de l'État. La dotation globale de fonctionnement qu'il nous verse avait baissé de 185 000 euros en 2015 et chute à nouveau d'autant en 2016. Sans compter des transferts de charges comme les TAP (voir ci-contre) ou l'instruction du droit des sols (ADS), ce sont donc 550 000 euros à économiser sur deux ans. Pour autant, nous avons décidé de ne pas augmenter, pour la 9° année consécutive, les taux d'imposition afin de ne pas faire subir aux Langonnais une pression fiscale supplémentaire. Malgré cette baisse des recettes, nous poursuivons notre politique d'investissement et d'équipement pour améliorer les conditions de vie de nos concitoyens dans tous les secteurs de leur vie quotidienne : sécurité des personnes et des biens, éclairage public, voirie et cadre de vie, éducation, jeunesse et sports, économie et, bien sûr, solidarité. Nous veillons aussi à améliorer nos services publics de proximité ».

Le chiffre clé 36 M€ sur 5 ans

Montant des investissements réalisés par la Ville de Langon entre 2012 et 2016



LA MAGIE DU CARNAVAL .2

La fête était annoncée, mais c'était sans compter sur un soleil éclatant et des températures estivales...

Les rues de Langon étaient donc très animées pour cette belle journée de Carnaval où des centaines de personnes, petits et grands, s'étaient données rendez-vous place des Carmes. Distribution de ballons et de confettis, maquillage gratuit, démonstration de danse de l'école Athena et de Capoeira... il y en avait pour tous les goûts en attendant Monsieur Carnaval.

La parade a démarré avec le char de Monsieur Carnaval accompagné de ses joueurs de djembé de l'association Djenkafo Art, suivis du groupe brésilien Toda Nacao et de ses jolies danseuses aux robes démesurées et aux parures étincelantes. Après une déambulation dansée jusqu'à la place Kennedy, une pause goûter était organisée (offert par Youpi Parc) avant de repartir pour le jugement et le destin tragique de Monsieur Carnaval au bord de la Garonne.

La journée s'est terminée à l'espace Nougaro où un apéritif fut servi sur des airs chantés par la chorale Cœurs en Chœur. Cette deuxième édition du Carnaval fut un succès et rendez-vous est déjà fixé pour l'année prochaine. Monsieur Carnaval n'échappera plus à la tradition à Langon.





Un des gagnants du concours de déguisement.



Les brésiiens de Toda Macao.



Les danseuses de l'école Athena.

FERMES EN FÊTE : encore un succès en 2016

Cette année encore, la manifestation tant attendue par les Langonnais a été un succès avec deux jours d'animations dans le centre-ville.

La météo annoncée n'a pas effrayé les nombreux visiteurs de *Fermes en Fête* qui sont venus découvrir les nouveautés de l'année 2016 présentées tout au long du week-end. Bien entendu, les courses de cochons et d'escargots et le dressage des oies ont, comme chaque année, séduit le public sans oublier le traditionnel concours national du cri du cochon. Pour les enfants, plusieurs animations étaient proposées en plus de la présence des nom-

breux animaux qu'on pouvait observer et caresser. Une découverte pour certains petits citadins...

Il y avait cette année des nouveautés très appréciées avec des chevaux de trait en pleine démonstration et des créatures fantastiques venues de Toulouse avec la compagnie Les Vagabondes.

La ferme de Langon était donc à la fête pour cette édition 2016 et même le soleil s'est invité!



Traditionnelles courses de cochons.

EMPLOI

UNE NOUVELLE PLATEFORME EMPLOI sur langon33.fr

Les entreprises langonnaises qui recrutent et les demandeurs d'emploi disposent désormais d'une plateforme dédiée à leurs annonces sur le nouveau site internet de la Ville.

Une nouvelle application a fait, fin mars, son apparition sur le site internet de la Ville de Langon. Son nom ? JobiJoba. Cette plateforme d'emplois numériques fonctionne déjà dans 11 pays où elle facilite la mise en relation entre entreprises et demandeurs d'emplois. Grâce à une participation financière de la Ville, toutes les entreprises basées dans un rayon de 20 km autour de Langon peuvent désormais déposer gratuitement leurs offres d'emploi et de stages. De leur côté, les candidats consultent ces offres grâce à un moteur de recherche à multiples entrées (métier, secteur d'activité, localité, entreprises) et ont la possibilité de postuler en quelques clics. Ils peuvent aussi mettre en ligne leur C.V et bénéficier de conseils pour augmenter leurs chances de recrutement.

Un atout pour le nouveau site langon33.fr

A l'évidence, ce nouveau service renforcera l'attractivité économique du territoire. Il enrichit un site métamorphosé début février et que les Langonnais n'ont pas tardé à adopter. Le nombre de pages vues a progressé de plus de 50% dès le premier mois. Sans surprise, la page travaux (une nouveauté!), l'annuaire des associations et l'agenda sont les plus demandées. Plusieurs internautes ont fait part de leur satisfaction devant l'enrichissement très significatif du contenu du site. Parmi les thématiques qui se sont nettement étoffées, on peut citer l'économie et l'emploi ainsi que tout ce qui concerne le cadre de vie (espaces verts, propreté, circulation et stationnement, urbanisme, développement durable...).



COMMERCE

COMMERÇANTS, BIENVENUE À LANGON!

Une quinzaine de nouveaux commerçants langonnais, installés ces derniers mois, ont été accueillis lors d'une réception début mars. L'occasion pour la Ville de présenter sa stratégie pour la redynamisation commerciale du centre-ville.

Avec 34 ouvertures pour 19 fermetures, le bilan 2015 est nettement positif pour le commerce Langonnais. Philippe Plagnol, le Maire de Langon, et Jean-Jacques Lamarque, son adjoint à l'économie, voient dans ces chiffres un signe de vitalité pour la Sous-Préfecture du Sud-Gironde. « C'est un élan à conforter, ont confié les deux élus aux nouveaux commerçants qu'ils accueillaient Salle Mourlane le 11 mars dernier. Nous misons sur notre nouveau plan d'action de développement économique pour pousser cet avantage ». L'adoption d'une Charte Qualité, la mise en place des zones de stationnement verte et bleue, la création d'une bourse des locaux vacants et celle, prochaine, d'un Comité des commerçants, participent de cette stratégie qui permettra, dans les années à venir, de doper l'emploi et l'activité d'un secteur phare de l'économie langonnaise avec quelque 220 M d'euros de chiffre d'affaires, 200 enseignes et plus de 1 000 emplois.

En savoir plus : jean-jacques.lamarque9@wanadoo.fr et accueil.proximite@langon33.fr

NOUVELLES ENSEIGNES À DÉCOUVRIR

2016 démarre sur de bonnes bases avec déjà une dizaine de nouvelles implantations, hors centre commercial.

prêts immobiliers),
27 cours des Carmes
Thema
Environnement
(bureau d'étude du
bâtiment), 1 cours de
Lattre de Tassigny
Bio C'est bon (produits bio), 112 cours
de Lattre de Tassigny
Adysco&
Aquidom
(solutions domotique),
24 rue Papon
ALINGO d'Or et

CAFPI (courtage de

ALINGO d'Or et d'Argent, (achat et revente de matériel d'occasion), 16 cours des Fossés rue des Concils - Zone de Dumès Juris Loc, 9 cours de Lattre de Tassigny La grillade du Traiteur (restaurant), La Mourasse Ouest JSG Cake Design (pâtisserie), cours du 14 juillet

S232 (vêtements),

Distri Center (vêtements), chemin privé de Conils, Zone de Dumès

Dougados (électroménager), 8 bis rue André Calderon



Salon de la Maison, de la Déco et du jardin les 9 et 10 avril

La Fédération des sociétés et association de Langon fêtera les 9 et 10 avril les 20 ans du Salon de la Maison, de la déco et du Jardin à la halle de Duros. Un rendez-vous précieux pour tous ceux qui ont un projet de construction, de rénovation, d'aménagement ou des envies de meubler et décorer leur habitation. Des professionnels leur proposeront conseils et idées, des solutions pour un habitat durable et des ateliers gratuits sur l'effet brossé ou le relooking d'un meuble ancien.

Côté jardin, avec l'arrivée du printemps, il est également temps de penser au fleurissement et à l'équipement (mobilier, sculptures, etc.). Enfin, des artisans – créateurs passionnés et riches de savoirs exposeront leurs réalisations. Salon de la Maison, de la déco et du Jardin, 9 et 10 avril de 10h à 19h à la halle Duros, entrée et parking gratuits, espace détente.

www.fetes-foires-salons-langon.fr

École maternelle A. Franck

CARNAVAL DES PETITS

L'école maternelle Anne Franck a fêté Carnaval dans la cour de l'école le 11 mars dernier.

Sous le regard et les flashs de leurs parents, les enfants ont défilé en musique, fiers de leurs costumes, accompagnés des enseignants déguisés pour l'occasion. Les princesses étaient nombreuses et magnifiques, tandis que les super-héros se partageaient la cour aux côtés des pirates et des policiers.

Un rayon de soleil était le bienvenu au moment de la distribution des confettis qui ont maculé la cour de récréation pour le plus grand plaisir des enfants.

La fête était magique et colorée et les enfants attendent déjà impatiemment le prochain Carnaval.

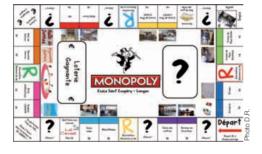


La joyeuse ronde

TAP : temps d'accueil périscolaire

UN JEU POUR LES CM1

Il existe des éditions du célèbre jeu sur plusieurs grandes villes du monde. Il y en a un, désormais, sur l'école élémentaire Saint-Exupéry de Langon.



L'idée en revient à la quinzaine d'élèves de CM1 qui participaient en début d'année à un TAP photo animé par Juliette Delaporte. Ils ont photographié différents lieux de leur école - les classes, la cantine, la salle d'étude - pour illustrer un plateau de jeu qui comprend aussi des sites extérieurs où ils se rendent régulièrement (les Carmes, les stades, etc.).

Chaque élève de l'atelier a reçu un exemplaire de ce jeu original. Il s'agit probablement du plus confidentiel des Monopoly. A coup sûr une future pièce de collection!

Lycée

Recherche familles d'accueil

L'association Centre Echanges Internationaux recherche des familles d'accueil bénévoles pour des lycéens étrangers venant passer quelques mois ou une année scolaire entière en France. En Gironde, notamment, une vingtaine de jeunes espagnols sont attendus pour trois mois à la rentrée prochaine. Des Allemands, des Italiens, des Brésiliens ou des Mexicains recherchent également le gîte et le couvert. Les accueillir offre une formidable ouverture sur le monde et constitue une expérience linguistique réciproque.

En savoir plus : Géraldine Milon Leroy, tél. 06 60 27 92 92.



CMJ

LES DEBUTS DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Depuis l'élection du CMJ, les jeunes élus ont commencé leur mission et ont eu droit a une visite des services de la ville.

Différentes commissions ont été mises en place dans l'environnement, l'éducation, les animations, la jeunesse, la sécurité, le sport... Avec la préparation de Carnaval, les jeunes du CMJ ont dessiné les flyers sur le thème des animaux du monde qui ont été distribués dans les écoles et centres de loisirs. Certains ont également participé aux ateliers de décoration du char et de mise en peinture de Monsieur Carnaval.

Le conseil municipal des jeunes a effectué une visite dans les différents services de la ville en commençant par la mairie, en présence de monsieur le Maire et d'Anne-Lise Ricci-Epaillard (DGS). La visite s'est poursuivie au CCAS, chez les policiers municipaux, aux Carmes et au CTAM.



Le chiffre clé Taux de réussite au BAC du Lycée JEAN-MOULIN en 2015

Inscriptions scolaires

Pour les Langonnais, la campagne d'inscriptions pour la rentrée 2016 a débuté en mars

Jusqu'au 8 juillet 2016 au service des affaires scolaires :

- lundi de 13 h 30 à 16 h 30, mercredi et vendredi de 8h 30 à 12h sur rendez-vous
- mercredi de 13 h 30 à 16 h 30 sans rendez-

Du 1^{er} au 31 août, uniquement sur rendez-vous. Pas d'inscription scolaire du 11 au 29 juillet.

Plus d'informations sur le site de la ville : www.langon33.fr



PEINTURES & SCULPTURES

Arcane ou archéologies lunaires Du 21 avril au 18 juin

Mana, peint des paysages abstraits alors que Pierre Carcauzon sculpte des morceaux de calcaire marbrier. Bien qu'a priori très différents, ces deux artistes ont néanmoins beaucoup de points communs : la lune, leur source d'inspiration, la matière, essentielle à leur démarche et la Dordogne où se trouvent leurs ateliers.



Piège à Matignon

Le vendredi 29 avril à 20 h 30

Avec Philippe Risoli et Nathalie Marquay-Pernaut La vie politique est déjà rude! Si la vie privée s'en mêle, cela dévient détonnant. Surtout à Matignon, haut-lieu de la politique française. Internet est au cœur de cette intrigue désopilante qui nous plonge dans un monde de combines, de pièges et d'images volées qui font des ravages.

I IVRF

Festival « A livre ouvert »

Le samedi 21 mai

La ville de Langon et l'association « Les amis du livre en Aquitaine » organisent pour la première fois une grande manifestation autour du livre.

Place des Carmes: rassemblement de bouquinistes, rencontres/dédicaces d'écrivains régionaux et lectures publiques...

CONCERT JAZZ NEW ORLEANS

La planche à laver

Le vendredi 27 mai à 20 h 30

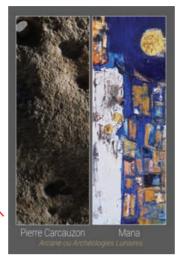
Prenez du jazz New Orléans, ajoutez un zeste de biguine, un soupçon de country et un brin de choro, servez le tout avec banjo, saxophone basse, clarinette, washboard et voix : vous avez La Planche à laver. Ce quatuor sillonne la France avec succès pour proposer un généreux mélange de styles, de rythmes et de couleurs.

APPEL A CANDIDATURE

Fête de la musique

Musiciens ou un groupes de musiciens, vous souhaitez vous produire sur scène ou dans la rue, dans le cadre de la Fête de la Musique du samedi 18 juin à Langon ? Envoyez-nous une démo ou un lien pour écouter votre musique sur contact@lescarmes.fr











Agenda culturel

VISAGES D'ICI, FIGURES D'AILLEURS

>Photos

Jusqu'au 26 mai.

JACQUES BERTIN

>Concert

Le dimanche 10 avril à 15h.

SCRAPBOOKING

>Stage de l'Atelier des Carmes pour les 8/13 ans les lundi 11 et mardi 12 avril

>Stage « Fais ton cinéma » à partir de 13 ans du 11 au 17 avril.

Renseignements au 06 77 11 14 96

VIDÉO-PROJECTION

Proposée aux familles et les Alsh abonnés des bibliothèques intercommunales du Sud Gironde. Le jeudi 21 avril à 10 h. Rés. 05 56 62 33 39

CHANTE ÉCOLE

Le mardi 10 mai.

DANY SAINT-GENIES

>Chansons d'auteur.

Le vendredi 13 mai à 20 h 30.

SIESTE MUSICALE

>Musique spirituelle avec Nathalie Néris

Le vendredi 13 mai de 13 h à 13 h 30

HOMMAGE A EDITH PIAF

>Création musicale

Le samedi 21 mai à 20 h 30.

FÊTE DU LYCÉE JEAN MOULIN Le mardi 24 mai.

ATELIER D'ARTS PLASTIQUES DES CARMES

>Exposition des élèves.

Du 1er au 16 juin.

SIESTE MUSICALE

>Musique indienne (live) avec Francis Passicos.

Le vendredi 3 juin de 13 h à 13 h 30

LA SCÈNE EN FÊTE

>Concert avec l'Harmonie Sainte-Cécile de Langon, les ensembles vocaux Cœurs en Chœur de Langon et

Résonance de Bazas Culture.

Le samedi 4 juin à 20 h 30 et le dimanche 5 juin à 15 h.

GALA DE DANSE

Proposé par Athéna Danse et Costumes. Le samedi 11 juin et le dimanche 12 juin.

LES VIRTUOSES

>Spectacle présenté par et au profit l'association Lo

Camin.

Le mercredi 15 juin à 20 h 30.



Guide Pratique

Centre culturel des Carmes

8 place des Carmes 33210 Langon

Tel. 05 56 63 14 45 - centreculturel@lescarmes.fr Accueil et billetterie

Le mardi, jeudi et le vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h

Le mercredi de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h Retrouvez toute l'actualité du centre culturel sur

le site internet www.lescarmes.fr Et sur la page Facebook : Centre culturel des Carmes 33



Rugby

Yann Dessis voit la vie en bleu

Policier municipal de Langon la semaine, capitaine exemplaire du Stade Langonnais le dimanche, Yann Dessis vient d'être sélectionné à deux reprises en Équipe de France amateurs.

Le capitaine du Stade Langonnais a eu son cadeau avant l'heure à Noël dernier. Et quel cadeau! Enrubanné en bleu blanc rouge. Le 23 décembre, il apprenait qu'il figurait sur la liste des joueurs sélectionnés en Équipe de France Fédérale. « C'était dans l'air du temps, mais rien n'était sûr. C'est quand j'ai vu mon nom écrit noir sur blanc que j'y ai cru ». Dans un sourire désarmant, le 3e ligne langonnais évoque ses débuts avec une émotion non feinte d'abord à Massy contre l'Irlande, puis à Greenwich en Angleterre. Deux matchs perdus, mais qu'il n'est pas près d'oublier. « Il y a d'abord eu le stage à Marcoussis, un lieu qui fait rêver n'importe quel rugbyman. Puis je retiens surtout la remise des maillots et les hymnes nationaux!»

Pour ses grands débuts chez les Tricolores, Yann a pu compter sur les conseils de son compère du Stade, Julien Lavie, un autre agent municipal langonnais⁽¹⁾ qui a lui aussi connu les joies de la sélection en Equipe de France. « Il m'a donné quelques trucs pour faciliter mon intégration. Au-delà de l'honneur qui nous est fait individuellement, c'est important pour un club formateur comme le nôtre de voir ainsi son travail reconnu. »

Très vite, sûrement par modestie, mais aussi par passion, Yann Dessis ramène la conversation sur le Stade Langonnais. Le club de sa vie qu'il n'envisage aucunement de quitter, même si son arrivée en Equipe de France amateurs risque de faire affluer les propositions. « C'est le club de mon père qui jouait dans l'équipe Championne de France en 1982. J'y ai débuté à 6 ans... il y a donc 22 ans! » Dans les effectifs actuels, Yann reste le seul joueur formé au club. Une motivation supplémentaire pour pousser les copains à donner le meilleur d'euxmêmes et à assurer définitivement le maintien au terme d'une saison difficile marquée par de nombreuses blessures. « Nous n'avons pas dit notre dernier mot. La qualification pour les 8 de finales reste un objectif ». Les supporters de Comberlin ne demandent

(1) Julien Lavie travaille au Service des Sports de la Ville de Langon et s'occupe du Conseil Municipal des Jeunes.

Football



Un label qualité pour l'école de football

La Fédération Française de Football a renouvelé en début de saison le label qualité décerné à l'école du Langon Football Club il y a trois ans. Une belle reconnaissance pour la douzaine d'éducateurs qui prennent en charge quelque 160 enfants de 6 à 13 ans. Cette distinction s'accompagne d'un coup de pouce du District en équipements (ballons, maillots...). Du matériel qui trouvera son utilité dès ce mois de juin avec l'organisation d'un nouveau tournoi réunissant une vingtaine d'équipes U11 à U13 sur les terrains synthétiques de la Plaine de Durros) dans la dynamique de l'Euro 2016.

Athlétisme



Carton plein pour le Stade Langonnais

C'est fait ! La 33è édition du semi-marathon Bazas - Langon a vu le 6 mars dernier un sociétaire du Stade Langonnais Athlétisme remporter pour la première fois l'épreuve organisée par le club. L'honneur en revient à Stéphane Tillard qui a couru les 21 km en 1 heure, 14 minutes et 13 secondes. Pour faire bonne mesure, c'est également une

Langonnaise, Delphine Campot, qui s'est imposée chez les féminines en 1 heure, 24 min.

Après une édition 2015 perturbée par la pluie, la course s'est déroulée cette année sous une météo clémente pour la plus grande satisfaction des 846 concurrents classés.

AMAP RIVES DE GARONNE

L'association AMAP Rives de Garonne est une Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne qui réunit un groupe de consommateurs et un agriculteur de proximité.

Tout au long de l'année et en fonction des saisons, les consommateurs achètent à un juste prix des produits de qualité dont ils connaissent l'origine. L'AMAP lutte pour la survie de l'activité agricole locale dans le respect de l'environnement et pour le bien-être des consommateurs.

L'AMAP des Rives de Garonne livre ses adhérents tous les jeudis dans les locaux de la CDC, allées Garros à Langon (Espace Jeunes).





Contact: amapdesrivesdegaronne@hotmail.fr

CREAQ : la maîtrise de l'énergie dans votre habitation



Le Centre Régional Eco-Energétique d'Aquitaine (CREAQ) tient des permanences à Langon pour proposer gratuitement aux citoyens des informations sur l'économie d'énergie.

Sur simple rendez-vous, un conseiller info énergie du CREAQ répond à vos questions et vous informe sur les économies d'eau et d'énergie, les aides financières, le choix des équipements de chauffage, les énergies renouvelables...

Ces permanences se tiennent un mercredi par mois au Point d'Accès au Droit, place de l'Horloge de 13 h à 16 heures. Contact : Guillaume Clerc 05 57 95 97 04

Les ARCHITECTES ouvrent leurs portes



Les **3 et 4 juin** prochains, les architectes de toute la Gironde ouvriront leurs portes. Organisée par le Conseil National de l'Ordre des Architectes, cette troisième édition a pour objectif de créer un point de rencontre entre le grand public et la profession.

Les visiteurs entreront, pour deux jours, dans les coulisses du métier d'architecte.

<u>Au programme</u>: ateliers pour enfants, débats avec les professionnels, expositions et bien d'autres activités que vous pourrez découvrir sur:

www.portesouvertes.architectes.org

@



CLUB INFORMATIQUE DU LANGONNAIS

A l'heure des nouvelles technologies, on est souvent perdu quand il s'agit de communiquer avec ses enfants ou petits enfants qui habitent à l'autre bout du monde.

L'association du Club Informatique du Langonnais vous permet d'apprendre ou de vous perfectionner avec un ordinateur. Manipulation de la souris, traitement de texte, retouche de l'image, courrier électronique, maîtrise de logiciels... le CIL est là pour vous accompagner tout au long de l'année. Des animateurs permanents sont à votre disposition au cours des sessions proposées, le matin et l'après midi en fonction de vos besoins.

Contact : 05 56 76 17 57

Brèves CCAS

Goûter dansant

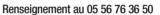
Le 22 mai prochain aura lieu un goûter dansant à l'Espace Nougaro pour les Langonnais de 60 ans et plus qui souhaitent passer un bon moment en musique. L'après midi sera animé par l'orchestre de musette-ambiance Belle K'Danse.

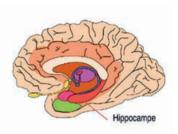




Ateliers Mémoires

Les Langonnais de plus de 55 ans qui souhaitent participer à des ateliers de groupe sur la mémoire tels que l'Atelier « Mémoire », « Bien vieillir » ou « Forme et Bien-être » peuvent se renseigner auprès du CCAS. D'autres ateliers seront proposés à la résidence Lou Bel Oustaou.





Micro Crédit Personnel

Le micro crédit personnel est un crédit solidaire qui est destiné aux personnes solvables qui connaissent des difficultés d'accès au crédit. Il favorise l'intégration sociale en donnant accès avec de petits montants à l'éducation, au logement, à la mobilité ou encore à la santé.

Renseignement au 05 56 76 36 50





BRÈVES



LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE et le mal logement

Vous êtes locataires et vous constatez des désordres pouvant porter atteinte à votre santé ou à votre sécurité (humidité, infiltrations d'eau, fissures, mauvais raccordement au réseau des eaux usées, présence de nuisibles, défaut de ventilation, moisissures, mauvaise isolation, installations électriques non conformes, etc...), ou vous avez connaissance d'un logement présentant ces désordres pouvant nuire à ses occupants, vous le signalez à la Mairie (service proximité 05 56 76 55 41) qui procédera au constat, à la mise en demeure du propriétaire et vérifiera la réalisation des travaux nécessaires, conformément au règlement sanitaire départemental.



GILET DE SÉCURITÉ

haute visibilité pour les motards

Obligatoire depuis le 1er janvier 2016, sur eux ou dans un rangement du véhicule (Article R416 du Code de la route). Rappel : Les cyclistes roulant de nuit hors agglomération ou de jour par mauvaises conditions de visibilité doivent porter sur eux ce gilet.

Dépassement des cyclistes

Automobilistes vous pouvez chevaucher la ligne blanche continue sur les routes à double sens et limitées à 50 km/h pour dépasser un cycliste, en respectant l'espace de 1 mètre en agglomération et 1,50 m, hors agglomération. Cette mesure découle de la nouvelle autorisation qu'ont les cyclistes de circuler à une distance suffisante (ouverture des portières, environ 1 mètre) des véhicules stationnés à leur droite. (Articles R412-19 et R414-4 du Code de la Route).

Le Magazine Langon 33
Directeur de la publication : Philippe
Plagnol - Secrétariat de rédaction :
Jennifer Wilbois. Rédaction : Service
communication Ville de Langon.
Maquette : Jacques Barbe.
Photographies : Jacques Barbe, Jennifer
Wilbois et Service communication.
Dessins Buzz.
Imprimé à Langon par l'Imprimerie Sodal
Goude Baken - Label ImprimVert.

Dépôt légal à parution.



ÉLAGAGE DES ARBRES en bordure des lignes ERDF

Le propriétaire a la responsabilité de l'élagage des arbres plantés sur sa propriété si :

- la plantation de l'arbre est postérieure à la ligne ; ou
- le réseau est situé en domaine public, l'arbre en domaine privé et les distances entre les branches et la ligne ne respectent pas la réglementation. Dans ce cas, l'élagage doit être réalisé par le propriétaire à ses frais ou par une entreprise agréée de son choix, après un contact préalable avec ERDF par l'envoi d'une DT-DICT (Déclaration de projet de travaux et Déclaration d'intention de commencement de travaux).

Dans les autres cas, ERDF assure l'élagage des végétaux. Chaque propriétaire en est informé au préalable. Cet élagage est à la charge financière d'ERDF. Il est réalisé par ses soins ou par ceux d'une entreprise spécialisée.



ARMÉE DE TERRE

Information-recrutement

Le Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées, Zone Sud-Ouest, effectue des permanences à Langon:

- le 2^è mercredi du mois, de 14 h à 17 h, au C.I.O. 12 allée Garros, 05 56 63 63 25 :
- le 4è mercredi du mois, de 14 h à 16 h, sur rendez-vous, au C.I.O. 12 allée Garros, 05 56 63 63 25.



DISTRIBUTION GRATUITE DES SACS POUBELLE

Au siège du SICTOM du Langonnais rue Marcel Paul, Zone d'activités de Dumès à Langon :

Jeudi 26 et vendredi 27 mai de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h.

Tribune(s)

Groupe Charles Vérité

Notre Communauté de Communes du Sud Gironde doit-elle s'agrandir ? Peut-être, mais pour quoi faire ?

La CDC du Sud-Gironde est déjà le résultat de la fusion au 1er Janvier 2014 de la CDC du Pays de Langon (20 000 habitants), de la CDC du Pays Paroupian (5 000 habitants) et de la CDC du Pays de Villandraut (5 000 habitants).

La nouvelle loi NOTRE (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) du 7 août 2015 prévoit l'application dès le 1^{α} Janvier 2017, d'un seuil minimal de 15 000 habitants pour toutes les CDC de France.

Pourquoi sommes-nous concernés avec une population actuelle de 30 000 habitants ? En fait le préfet de département est chargé de l'application de cette loi. Après « concertation », il décide des « fusions-acquisitions » des petites CDC par les plus grandes. Selon le schéma de notre préfet, la CDC des coteaux macariens (inférieure à 15 000 habitants) devrait fusionner avec la nôtre.

Rappelons que cette dernière, jeune de 2 ans, n'a pas encore terminée d'homogénéiser ses compétences issues des trois CDC d'origine.

Rappelons qu'un travail commun est né et se développe avec la CDC du Bazadais sur des thématiques d'avenir que sont l'économie, l'urbanisme et le tourisme.

Rappelons enfin, et excuser du peu, que la quasi-totalité des communes du sud gironde se sont exprimées contre une fusion contrainte et forcée avec la CDC des coteaux macariens.

L'idée n'est pas de mépriser nos voisins et amis de la rive droite ni de faire perdurer des rivalités ancestrales qui n'ont plus lieu d'être.

Mais ne doit-on pas plutôt prendre le temps de stabiliser notre précédente fusion et laisser les actions qui se créent avec le Bazadais se consolider ?

L'expression démocratique des représentants locaux ne doit-elle pas décider de l'avenir territorial ?

Il sera ensuite toujours temps de créer des liens avec quelques communes macariennes qui partagent notre bassin de vie.

Si la logique territoriale et le vote local démocratique sont bafoués, il ne faudra pas s'étonner que nos concitoyens donnent cette fois-ci, non plus un coup de pied dans la fourmilière mais plutôt prennent d'assaut notre modèle démocratique.

Si par malheur, cela devait arriver, nous serions tous perdants pour de longues années. A bon entendeur !

Groupe M.A. Latournerie et F. Lassarade

Langon, « qu'as tu fait toi que voilà, pleurant sans cesse, dis qu'as tu fait toi que voilà » de ton coeur de ville ?

Tel peut être le questionnement lucide d'un touriste de visite à Langon ou d'un nouveau résident. Car derrière ce sentiment se cache un profond malaise de la municipalité pour réconcilier son centre-ville et les langonnais.

Pourtant elle ne manque pas de projets, certes, mais dans quel but et quel en sera le bénéfice pour l'habitant au quotidien, le visiteur occasionnel ou le touriste égaré ?

Des « liaisons douces » à Langon : Et oui ! C'est ainsi que l'on qualifie les pistes cyclables dans le jargon techno-bobo de nos élus. Comme chacun a pu le constater ces pistes cyclables sont souvent désertes et ceux qui les utilisent constatent qu'elles ne mènent... nulle part. Avec ce nouvel équipement la municipalité a inventé le bouchon de Langon, ce qui est la moindre des choses en pays viticole : pas sûr cependant que les automobilistes l'apprécient en... douceur.

Aménagement du centre ville : A première vue, on peut se féliciter de la volonté de la majorité municipale de rendre le centre-ville plus attrayant en aménageant l'ancien immeuble Bodin. C'est une bonne idée de vouloir installer de nouveaux commerces, mais ceux-ci ne sont-ils pas voués au même destin que les nombreuses boutiques désespérément vides de la rue Maubec, si rien n'est fait par ailleurs pour attirer dans cette rue une nouvelle clientèle? Le projet de création de nouvelles salles de cinéma à Langon n'est-il pas l'occasion de réfléchir à un développement cohérent de notre cité?

Cinéma Multiplex : Le projet de création de plusieurs salles de cinéma à Langon est une opportunité unique et sans doute le dernier projet susceptible de ranimer le centre-ville en drainant un flux important et régulier de spectateurs et donc de clients potentiels de nos commerces urbains. Le choix d'implantation des nouvelles salles en périphérie ou en centre-ville sera déterminant pour la vie de notre cité. Ce projet ne peut cependant être mû par les seules considérations économiques pour le budget de la ville mais doit surtout porter le souci d'une ambition culturelle accessible à tous.

Aussi, le conseil municipal doit être conscient de sa responsabilité et il est urgent qu'il se donne le temps d'une réflexion approfondie et d'un large débat public pour mener à bien ce projet.